

Principales pathologies dans les bâtiments

Code stage : TEC9



Signaler les défaillances constatées dans le secteur de la construction à l'ensemble des acteurs du bâtiment est essentiel, car la première étape pour contribuer à la diminution des pathologies réside dans leur identification.

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Etre sensibilisé aux pathologies les plus courantes
- Identifier leur manifestation, leur nature et les moyens de les prévenir
- Connaître les responsabilités juridiques des acteurs

RESPONSABLE DE STAGE : Erwan BIDAN, Ingénieur Prévention, Agence Qualité Construction

LES PLUS DU STAGE

- Approches globale et technique
- Classeur AQC remis à chaque participant

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'œuvre : Architectes - Bureaux d'études et d'ingénierie
Responsables d'exploitation et de maintenance
Entreprises du bâtiment
Bureaux de contrôle - Experts construction

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les principales techniques de mises en œuvre dans une opération de construction, la physique et la structure du bâtiment

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Études de cas
- Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION REMISE

- Classeur « Fiches Pathologie du Bâtiment », AQC
- Support de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2018 :

- 30 et 31 janvier
- 16 et 17 mai
- 2 et 3 octobre

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 1 290 €

net de taxes, déjeuner inclus

VOTRE CONTACT

Emmanuelle CARRÉ

☎ 01 40 50 28 61

✉ cstb-formations@cstb.fr

PROGRAMME

JOUR 1

9h-12h30

Erwan BIDAN, Ingénieur Prévention, Agence Qualité Construction

Principales pathologies :

- les causes
- la manifestation
- la fréquence

Pathologies constatées et émergentes :

- revêtement de sols carrelés
- couvertures en petits éléments
- fondations par semelle filantes ou isolantes
- menuiseries Bois, PVC et Aluminium
- autres éléments de façades (balcon, loggia...)

Étude d'un exemple sur l'humidité

Outils de prévention

14h-17h30

François-Xavier DUSSAULX, Directeur, ASCCO INTERNATIONAL

Les responsabilités juridiques des acteurs

- la responsabilité de droit commun
 - responsabilité morale
 - responsabilité pénale
- notions sur la responsabilité civile

Les grands principes du droit français en matière de garantie

- les différents types de dommages
- les responsabilités des constructeurs :
 - les responsabilités de droit commun
 - les responsabilités spécifiques des constructeurs

JOUR 2

9h-12h30

Luis CARPINTEIRO, Expert technique - Géotechnique - Sols et fondations, Direction Développement Construction & GPI, SOCOTEC

Pathologie des structures et des fondations :

- les structures
- les fondations :
 - les principales causes de désordres
 - les fondations superficielles
 - les fondations profondes notions sur la responsabilité civile

14h-17h30

Philippe PHILIPPARIÉ, Ingénieur expert, études de risques, SOCABAT

Pathologies enveloppe et revêtement

- Diagnostic, prévention, réparation :
 - pathologie des façades : les fissures
 - pathologies des revêtements extérieurs
- Etudes de cas